



CLUB DU DOMAINE DU LOUP

RESERVATIONS DES COURTS DE TENNIS

RAPPEL DE BONNE CONDUITE

Les réservations des courts se font selon des plannings prévisionnels d'occupation hebdomadaire.

Les tableaux comportent des cases à compléter par les noms des membres et éventuellement de leurs invités.

Pour réserver en SIMPLE, mettre les 2 noms dans la colonne du jour en face de l'heure sélectionnée. Temps limité à 1H00

Pour réserver en DOUBLE, mettre les 4 noms dans la colonne du jour en face des deux heures consécutives sélectionnées ; Temps limité à 2 H00.

TRES IMPORTANT: VALABLE POUR TOUS SANS EXCEPTION

Il est interdit de **reporter plus d'une fois** un nom de joueur sur le tableau afin de réserver le court plusieurs fois dans la semaine.

La deuxième inscription n'est possible qu'après avoir joué le premier match porté sur le planning.

Bien entendu, si le court n'a pas été réservé, il peut être occupé au dernier moment.

Avant de jouer, les cartes de membres du Club doivent être placées dans les casiers prévus à cet effet dans le panneau d'occupation des courts.

Pour les « Invités/Extérieur » un ticket est indispensable (A retirer au Secrétariat)

La porte doit être fermée après utilisation.

La charte de bonne conduite se doit d'être respectée par chaque utilisateur, dans l'intérêt de tous.

Sportivement vôtre.....

